



**Le rôle de l'Etat dans l'aménagement du territoire**  
**Monsieur Vincent ROBERTI, préfet de Tarn et Garonne**  
**ALPHONSE JOURDAIN le 21 novembre 2024**

Cette association a pour but de faire des propositions et d'organiser toute réflexion, étude ou action en faveur du développement de Montauban et de son agglomération

Alphonse Jourdain, cet homme, qui pour diverses raisons a voulu créer une ville nouvelle, une des premières bastides en 1144, est notre premier aménageur du territoire.

Une ville du moyen âge, mais une ville moderne.

Ce n'est plus l'église qui est le cœur de la cité, mais la place, lieu d'échanges et de commerces pour prospérer. Il faut donc du dynamisme et un esprit d'accueil, car il faut de nouveaux habitants.

C'est cet esprit d'ouverture vers les autres qui est l'essence même de notre association qui porte le nom d'Alphonse Jourdain.

L'association est composée de passionnés de leur ville, qu'ils y soient nés ou pas.

Mais aujourd'hui puisque l'association a pour but de réfléchir au développement de Montauban et de son agglomération, les projets à venir sont liés justement à son développement.

En effet cette ville moderne du moyen âge doit le rester.

Il est écrit dans la chartre de création de la ville, qu'il faudra construire un pont, « main tendue vers la Gascogne et main tendue vers le Languedoc ». il ne sera réalisé que deux siècles plus tard, mais il était prévu et à charge aux habitants de l'entretenir.



L'aménagement du territoire pose la question des voies de communication. Tout développement passe par ces voies de communication. Les voies romaines, la route du sel, les chemins de la soie, les passages, les cols, les détroits, etc....

L'arrivée du train à Montauban en a fait un nœud de communication incontournable.

Les autoroutes suivront !

Le 14 mars 2022, le premier ministre Jean CASTEX annonçait le nouvel hôpital, la gare LGV et la nouvelle sortie d'autoroute à Montech.

Cette annonce va amplifier dans le futur la fréquentation de tous nos axes de communications.

Déjà depuis plus d'un an la rocade de Montauban est de plus en plus chargée et je ne parle pas des entrées et sorties à certaines heures qui frôlent les possibilités de carambolage, même en entée de Montauban vers 17h, ce qui n'était jamais arrivé. Il faudrait peut-être songer à 2 X 3 voies.

L'accès vers Gaillac et Albi, le nombre de camions, notamment, qui traversent St Nauphary est incroyable (il y a déjà une trentaine d'années le sujet était évoqué mais en passant par Bressols ce qui pourrait faire avec l'arrivée du contournement Nord de Montauban, un très gros nœud de circulations.

Parlons-en du contournement Nord de Montauban, indispensable pour le futur accès à l'autoroute sortie Montech via le futur hôpital et la gare LGV.

N'oublions pas l'accès vers Castelsarrasin, Valence d'Agen, Agen et Bordeaux. Nous partons à l'envers vers Toulouse pour remonter dans ces directions.

Le péage de Bressols est à revoir. Nous arrivons à des bouchons de 10 kms.

Par notre situation géographique nous n'échapperons à toutes ces évolutions, on n'arrête pas le train en marche, mais nous pouvons en parler !

Je ne resserrerai pas sur les futurs aménagements de la ville de Montauban (transports en communs, liaison entre ancienne gare et nouvelle gare LGV) car ce n'est pas le sujet propre de ce soir.



Il est donc important de parler d'aménagement du territoire et du rôle de l'Etat dans cette aventure.

Pourquoi l'Etat ?

En 1981 les lois de décentralisation donnaient le pouvoir aux territoires (commune, département, région), mais assez rapidement les lois de déconcentration rectifiaient le tir.

Aujourd'hui le rôle de l'Etat représenté par Monsieur le Préfet sur notre département est souvent mal connu de nos concitoyens, mais ce soir nous aurons des éclaircissements, j'en suis sûr !

Les départements auraient dû disparaître remplacés par les communautés de communes qui elles sont apparues, les métropoles voient le jour.

Donc pourquoi l'Etat ?

Nous nous trouvons en face de plusieurs maîtres de l'ouvrage :

- ❖ Les autoroutes.
- ❖ La SNCF.
- ❖ Le Département.
- ❖ L'hôpital de Montauban.
- ❖ La ville de Montauban.
- ❖ Le Grand Montauban avec 11 communes.

Peut-être que j'en oublie !

Personnellement j'avais l'idée d'une grande agence d'urbanisme (type OPPIDEA à Toulouse), mais il peut y avoir d'autres idées et je crois que Monsieur le Préfet en a une.

Maintenant il faudra tout de même parler en urbaniste avec des idées et des visions précises de ce que l'on veut.

Seuls des règlements ne peuvent créer de l'aménagement.

Attention aux géomètres qui sont formatés pour mesurer les terrains et non pour les aménager.

Attention aux ingénieurs qui sont formatés pour construire et non pour créer de l'espace.

Tous ces bouleversements de communications vont contribuer à modifier des espaces qui peuvent devenir logements, commerces, services, etc... .



Quel est aussi le rôle de l'Etat dans cette régulation, dans ces choix. Seules des statistiques INSEE ne peuvent suffire. Des études sociologiques pour appréhender ces nouveaux espaces sont nécessaires à mon avis.

Faut-il créer une ville satellite de Montauban ?

Est-il obligatoire de parler de nouveau quartier quand l'étalement urbain a déjà beaucoup trop sévi sur notre territoire. La loi SRU nous surveille.

Depuis 30 ans, Montauban a changé et n'a pas changé.

Par contre, maintenant c'est sûr, dans les 30 ans à venir, elle va changer, mais comment et qui pilote l'avion !!?

**Gérard Marre**